

rythme : je suppose que la plupart de mes lecteurs connaissent les principes que je vais rappeler ; je renvoie les autres aux musicographes, et plus volontiers aux théoriciens du plain-chant, Dom Pothier et son école <sup>1</sup>.

On sait donc qu'il y a rythme lorsque des sons d'intensité diverse se succèdent selon un mouvement déterminé. Quelle que soit la cause de cette diversité, durée, hauteur, intensité, il suffit que les sons successifs soient respectivement plus forts et plus faibles, et que leur succession soit régulière, pour que le rythme soit essentiellement constitué : le son faible peut être réduit à une prolongation du son fort, voire à un silence, un repos : dès là que des sons équivalents ne se succèdent pas sans intervalle, il y a rythme.

On sait aussi que le son ou *temps* fort du rythme peut être au temps faible comme 1 est à 1, et c'est le rythme *binaire* ; ou comme 1 est à 2, et c'est le rythme *ternaire*. Rythme binaire et rythme ternaire sont les seules combinaisons possibles, par lesquelles se divise nécessairement tout mouvement musical : ce qui serait le rythme quaternaire n'étant que deux rythmes binaires accouplés, et ainsi de suite. Nous trouverons plus loin à appliquer cette remarque, ainsi que la suivante : le rythme peut commencer par le temps faible ou par le temps fort, indifféremment.

La considération qui s'offre maintenant à notre esprit demande un peu plus de développement, parce qu'elle est moins généralement connue : la succession des rythmes peut être mesurée ou libre, c'est-à-dire qu'un mouvement musical, une mélodie, peut être composée exclusivement de rythmes binaires ou de rythmes ternaires : c'est le cas pour la musique proprement dite ; ou bien,

---

1 — Qu'on ne s'en étonne point : à cause de la nature du rythme du chant grégorien, l'abbé de Saint-Wandrille et son école ont été amenés par leurs recherches à préciser bien des points que les musiciens avaient reçus en bloc de la tradition. Cfr. Dom Pothier : *Les mélodies grégoriennes*. Desclée, 1881, ch. XIII et XIV.—Cartaud, abrégiateur de Dom Pothier : *Grammaire élémentaire de chant grégorien*. Solesmes, 1903. §§ 102, sqq.